



EPCC THEATRE LE QUAI
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

- Budget 2006 : Information concernant les virements de crédits à l'intérieur du budget.
- Budget 2006 : demande de subvention de fonctionnement à la Ville d'Angers : Le CA approuve la sollicitation de la Ville d'Angers pour l'octroi d'une subvention complémentaire de 88 500 €.
- Budget 2006, Investissement : Le CA approuve l'inscription de 19 000 € sur la section d'investissement, soit 14000 € pour l'achat d'un véhicule et 5 000 € pour l'achat de matériel informatique.
- *Délégations de signatures permanentes : Le CA autorise le Président de l'EPCC à déléguer sa signature à son Vice-président.*
- Recherche de nouveaux partenaires : Le CA autorise l'EPCC à solliciter d'autres collectivités.
- Orientation de la politique sociale : Le CA approuve la politique sociale collective présentée par Christopher Crimes, concernant la Convention Collective, les caisses de retraite et de prévoyance et les conventions de transfert applicables aux salariés du NTA.
- Délégation de création de régies de recettes et d'avances : Le CA autorise le directeur à créer des régies d'avances et de recettes.
- Demande d'adhésion au Syndeac : Le CA autorise l'EPCC à adhérer au Syndeac.